



## **Commune de Val-de-Travers Communiqué**

Contact : Pierre-Alain Rumley  
Chef du dicastère de l'urbanisme et du développement durable  
☎ 032.886.4398

### **Installation des moloks**

Conformément au nouveau concept de gestion des déchets décidé par les anciennes communes, la population du Val-de-Travers et de la Brévine est informée du fait que les moloks sont en cours d'installation jusqu'à la fin juin.

Leur mise en service n'interviendra toutefois que cet automne, après qu'une campagne d'information aura été organisée.

L'introduction de la taxe au poids interviendra selon toute vraisemblance le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Val-de-Travers, avril 2009

*LE CONSEIL COMMUNAL*